AR Prefecture
058-215800566-20261027-2026_34A-DE
Reçu le 30/10/2026

DELIBERATIONS N° 2026-34 A
REMPLACE ET ANNULE LA DELIBERATION 2026-34
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CHAMPVOUX

Nombre de conseillers
En exercice 11
Présents 10
Votants 10
Date de convocation : 20.10.2026
Acte n° : 7.5 subventions

SEANCE ORDINAIRE DU 27 OCTOBRE 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-sept octobre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Champvoux, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis ROUEZ, Maire.

La séance a été publique.

Présents : : M. ROUEZ Jean-Louis, Mme BAILLY Elodie, M. FABRY Jean-Baptiste, M. ACHDJIAN Azade, Mme DUGUET Coralie, Mme GOGOT Anaëlle, Mme DEWAVRIN Cyrielle, M. FERRAND Geoffray, M. CAPUANO Henri, Mme GILBERT Anne, M. GAUTHIER Laurent

Absents excusés : Mme DUGUET Coralie

Madame BAILLY Elodie a été nommée secrétaire de séance.

SUBVENTION FIPD (Fonds Interministériel de Prévention et de la délinquance)

Le maire propose aux membres du conseil municipal de solliciter l'appel à projet FIPD dédié aux projets de vidéo protection, en vue de contribuer à la prévention d'incivilités, d'actes de dégradations et des atteintes aux biens.
Ce projet prévoit la mise en place de 14 caméras dont 8 de contexte et 6 d'identification qui seront implantés sur 7 sites notamment aux entrées des principaux lieux suivants :

-parking salle des fêtes
-route de raveau (Pételoup)
-le Champ Barat
-route de Chaulgnes (le pylône)
-Route de Chaulgnes (le Four à Chaux)
-Champvoux le bourg
-Le bois Gavard

Le montant de l'opération s'élève à 36 601.52 € HT SOIT 43 921.82 € TTC

Après délibération et votes, les membres du conseil municipal,

POUR : 9 CONTRE : 0 ABSTENTION : 1

AR Prefecture
058-215800566-20261027-2026_34A-DE
Reçu le 30/10/2026

-Sollicitent l'appel à projet FIPD à hauteur de 20 %
-Autorisent le maire à signer toutes pièces utiles, pour la constitution du dossier
-Approuvent le plan de financement suivant :

Ressources	Montants en euros	% du coût HT
FIPD (**Fonds interministériel de prévention de la délinquance**.)	7 320.30	20.00 %
Dotation cantonale	3 543	9.68 %
Fonds de concours	7 320.30	20.00%
Autofinancement	18 417.92	50.32%
TOTAL	36 601.52	100.00%

Pour extrait certifié conforme et exécutoire

La secrétaire,
Elodie BAILLY

Le Maire,
Jean-Louis ROUEZ

MAIRIE de CHAMPVOUX (Nièvre)